

EXTENSION DE GARANTIE

NOTRE ENGAGEMENT, UNE EXTENSION DE GARANTIE ALLANT JUSQU'À 6 ANS

Cette garantie s'applique dans le respect des préconisations d'entretien des tapis de propreté permettant de maintenir leur efficacité par la non saturation en salissures. (voir notices d'entretien Forbo)

La mise en place de tapis de propreté a une efficacité prouvée :

- sur la durée de vie allongée du revêtement,
 - sur l'entretien du revêtement, allégé par la retenue des salissures,
- à condition qu'elle réponde cependant à des surfaces minimales pour être efficace.

Pour cette raison, Forbo offre une extension de garantie pouvant aller jusqu'à 6 ans par rapport à la garantie initiale de l'ensemble de ses revêtements de sol, à l'exception des gammes habitats U2s P2 non visées par un trafic intense.

CETTE EXTENSION DE GARANTIE EST VALABLE :

- pour la mise en place d'un Système Coral® installé pour toute entrée de bâtiment selon les règles définies dans nos documentations, à savoir, **un minima d'environ 2 mètres linéaires de Coral®**, dans le sens de la circulation,
- ou la mise en place de tapis Nuway® (avec ou sans tapis Coral®).

Et ce, dans les différentes gammes de produits de chacun de ces tapis.

Dans le cas d'une impossibilité de respecter ces conditions en fonction de la disposition des locaux, Forbo pourra examiner les conditions d'application de cette extension sur la fourniture des éléments suivants :

- activité des locaux,
- plan de distribution des locaux,
- implantations et dimensions envisagées du ou des tapis,
- surfaces desservies par l'entrée considérée,
- estimatif du trafic piétonnier journalier,
- revêtements de sol disposés dans les locaux et visés par l'extension de garantie.

Pour un trafic journalier supérieur à 5 000 passages, l'ajout d'un système Nuway® de Forbo en amont du système Coral® est obligatoire.

| LIEU | RÉTENTIONS DES SALISSURES ET D'HUMIDITÉS | LONGUEURS À METTRE EN ŒUVRE | EXTENSIONS DE GARANTIES ACCORDÉES |
|---|--|-----------------------------|-----------------------------------|
| Entrée à trafic faible (EHPAD, hall d'immeuble, crèche) | Plus de 58 % | 2 ml à 3,9 ml | 3 ans |
| Entrée à trafic moyen (magasin, hôtel, restaurant) | Plus de 85 % | 4 ml à 5,9 ml | 5 ans |
| Entrée à trafic intense (hypermarché, école, hôpital) | Plus de 94 % | 6 ml et plus | 6 ans |

■ Situation la plus fréquemment rencontrée.